



REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017

RU DE TRAVAIL DU 9 NOVEMBRE 2017 (08h00-09h30)

G1 : Besoins des jeunes, pôle de compétences et prestations externalisées (PCPE)

Personnes présentes :

- Pour les professionnels → Delphine David ; Antoine Lamotte ; Marie-Noëlle Alvernhe ; Claire Cromarias ; Guillaume Pelletier ; Cécile Lesage
- Pour les parents → Madame Laurent.

Personnes excusées :

Christine Manin

RAPPEL

Objectif du groupe :

- Au terme des 4 réunions prévues les 4 prochains mois, révision de la fiche sur les besoins des jeunes accueillis et ceux sur la liste d'attente + rédaction des fiches actions sur les projets à mettre en place. Attention le travail concerne les jeunes accueillis comme ceux qui sont sur la liste d'attente.

1° / Suite de la précédente réunion : point sur les travaux à faire

Quoi	Qui	Quand	Fait
Finaliser le tableau des besoins	Mr Pelletier et Delphine	Rapidement, pour le refaire passer aux participants du G1	Ok fait
Agrémenter le tableau des besoins	Membres du groupe 1	Avant la prochaine réunion (9 novembre)	A finaliser
Inviter du personnel des groupes DECLIC, JETED et Passerelle afin qu'ils soient représentés et puissent participer à notre réflexion	Mr Pelletier et Delphine	Pour les prochaines réunions du G1	A ne pas oublier pour décembre
Préparer des situations concrètes de jeunes sur liste d'attente pour mieux se projeter et imaginer leurs besoins	Mr Pelletier	pour la réunion du 9 novembre	Ok fait



**REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017**

Une note du directeur a été diffusée auprès de tous les professionnels afin qu'ils contribuent à l'effort de réflexion sur les prestations à imaginer dans le cadre du PCPE : si des réponses sont apportées, on les traitera en réunion	Membres du groupe 1	Lors de la prochaine réunion	Ok 3 retours
Travail sur le PCPE conjoint avec l'IME de Marlioz : à comparer	Marie-Noëlle, coordinatrice PCPE pour l'IME	Pour la réunion du 9 novembre	Ok vu avec Mr Pelletier + rdv avec la MDPH

2° / Etude des besoins des jeunes en liste d'attente :

Pour information, Mr Pelletier indique que pour une inscription sur liste d'attente, les familles doivent nous fournir : une demande d'admission écrite (remplie lors d'un premier rdv avec Mr Pelletier, les parents et le jeune, au cours duquel le directeur présente l'établissement et la famille évoque la situation du jeune) + la notification d'orientation MPDH.

A l'issue du premier rdv, au vu de ce que les parents ont pu raconter, Mr Pelletier leur indique généralement sur quel groupe leur jeune serait pressenti s'il intégrait l'IME.

Actuellement, la liste d'attente comprend plus de demandes pour l'IMP (jeunes enfants) que pour l'IMPRO (adolescents et jeunes adultes). Pour l'IMPRO, c'est souvent de l'internat or les places sont limitées sur l'IME.

Les besoins identifiés par groupes sont les suivants :

IMP	IMPRO	GROUPES SPECIFIQUES		
		SAREC	JETED	TREMLIN
Les jeunes viennent souvent du milieu ordinaire, avec des pec souvent éclatées, d'où besoin de l'IME pour tout regrouper sur un même lieu et	Distinction à faire entre ateliers et groupe passerelle	Profil : n'ont connu que du 1 pour 1, ont besoin d'apprendre la vie en groupe Les demandes sont importantes pour : La communication (alternative adaptée) Nursing (plus ou moins important, selon l'âge auquel ils arrivent) : besoin d'un rythme adapté, plus lent, axé sur le bien-être, l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne		



**REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017**

coordonner la pec globale de l'enfant		Sensorialité Stimulation cognitive		
Les parents soulèvent souvent également qu'au niveau socialisation, ça va, mais que les apprentissages stagnent, notamment pour les actes de la vie quotidienne d'où besoin de l'IME pour travailler l'autonomie (habillage, toilettes...)	Urgences qui viennent de l'extérieur : jeunes avec des troubles importants du comportement et souvent pec en famille d'accueil et suivi par la sauvegarde de l'enfance Aurait besoin d'une pec individualisée	Toutes les demandes précédentes +++++	Ces besoins restent importants	En + : Soutien à l'autonomie pratique Temps de classe (poursuite ULIS) Projection possible en IMPro
CONCLUSION				
Le PCPE ne semble pas approprié dans ces cas-là car il ajouterait au morcellement !	A la base, le PCPE a été pensé pour ces jeunes-là	Propositions : Habiletés sociales en individuel en milieu scolaire Poste de psychologue comportementaliste engagé sur l'IME, à partager pour le PCPE (approche spécifique)		
Seul intérêt : connaître le jeune en amont si jamais par la suite il intègre l'IME	Propositions de déclinaisons sur l'IME : Intégration ateliers IMPRO sur plusieurs demi-journées par semaine, accompagné par un éducateur en libéral Profil : niveau intéressant mais			



REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017

	échec apprentissages didactiques : accueil spécifique sur temps de groupe			
--	---	--	--	--

3 / Travail de réflexion sur le PCPE :

Tableau de synthèse présenté à la MDPH et l'ARS qui l'ont eux-mêmes complété :

Voir annexe

Précisions / Commentaires :

-rencontre avec PAM 73 : ils nous ont donné une liste de professionnels libéraux qui interviennent pour eux dans le cadre de conventions.

Le PAM 73 offre du répit en intervenant auprès de l'enfant à domicile ou en accueillant l'enfant sur des temps fixes en semaine

⇒ glissement PCPE : on paierait un libéral pour aller à domicile ou un éducateur libéral accompagnerait le jeune en stage sur l'IME pendant 3 semaines, un mois

Le PCPE permettrait donc de financer ces propositions.

-attention sur l'IMPro à la constitution des groupes : il faudrait pouvoir préparer l'arrivée d'un jeune en amont (en juin pour l'année scolaire suivante) en programmant une activité d'intégration sur l'année + besoin d'avoir un minimum d'informations sur le jeune pour pouvoir lui proposer une activité adaptée

⇒ rôle de la coordinatrice PCPE : faire du lien, articuler le projet

Accompagnement d'un jeune, voire deux, mais pas plus, sur une année scolaire donnée. Ça peut destabiliser les groupes IME existants.

-pourquoi pas proposer un accueil en internat également, afin que le jeune voie autre chose que le domicile ?

⇒ c'est difficile dans le contexte actuel de l'IME (déménagement de l'internat sur le site du CHS pendant les travaux de rénovation, donc pas de lit supplémentaire)

-valorisation de l'existant :

Plateforme du SESSAD SAAGI pour l'orientation des jeunes TED après 18 ans

Poste de Marie Aaufaure, orthophoniste sur l'IME, qui a du temps dégagé sur les établissements adultes de l'APEI de Chambéry



REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME Dernier trimestre 2017

-la liste de prestations pcpe est non exhaustive, tout reste à faire !

-une vigilance sera à apporter pour ne pas ajouter du travail aux éducateurs en termes de suivi des jeunes : normalement, un référent parcours sera désigné par la MDPH pour suivre le projet du jeune, notamment pour les situations complexes (difficultés familiales et sociales, problèmes importants de comportement). Malgré tout, un bilan devra sans doute être rédigé par la personne en charge d'accueillir le jeune sur l'IME.

-les jeunes intégrés sur l'IME sur un temps donné ne seront pas forcément admis par la suite, la décision reviendra toujours au directeur d'établissement, sur avis des équipes.

Propositions faites par les professionnels SESSAD et IME :

-créer un groupe d'habiletés sociales pour des jeunes TED scolarisés au collège : en binôme (éducateur de l'IME et psychologue du SAAGI), pour des jeunes du SAAGI que l'on prévoit d'accueillir sur l'IME.

Cette demande émane des familles qui savent que les modalités de fonctionnement de l'IME sont différentes du milieu ordinaire.

Les équipes des groupes spécifiques font également remonter le fait qu'elles n'ont pas suffisamment de temps pour préparer l'arrivée de ces jeunes et échanger avec leur famille.

Objectifs visés : apporter un soutien à la famille du jeune, ainsi qu'à ses éducateurs futurs, en les aidant à comprendre les spécificités du jeune + soutien à domicile

-intervenir à domicile chez des jeunes TED sur liste d'attente pour leur apporter des outils de communication

Tour de table :

-si les équipes sont préparées en amont à accueillir le jeune, il sera intégré plus en douceur.

-accueil plus facile à organiser sur des temps de groupe

-une convention se prépare avec la MDPH et l'ARS mais le PCPE reste encore flou. Certains points restent à affiner. Impression que chacun a son idée. Les textes peuvent être interprétés librement, et de manière individuelle.

-attention : se baser sur le recueil des besoins des jeunes et de leur famille

-il faut différencier la prestation apportée pour répondre à une attente, d'une prestation proposée dans le cadre de situations complexes, car le travail sera différent.



REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Dernier trimestre 2017

- les propositions apparaissent fiables, attention cependant à articuler les différents projets avec la vie institutionnelle de l'IME. Cela demande du temps de réflexion.
- les prestations sont à la fois à imaginer de l'extérieur vers l'IME, mais aussi de l'IME vers l'extérieur.

4° / Préparation de la prochaine réunion, le 7 décembre :

Proposition de travailler la prochaine fois à la rédaction d'une fiche sur le PCPE à intégrer au nouveau projet d'établissement